



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 Mai 2026

Sous la présidence du Maire, M de CHILLOU de CHURET Denis,
la réunion a commencé le 11 mai 2026 à 20h00.

COMMUNE DE MARDEUIL

Membres présents :

M de CHILLOU de CHURET Denis – Maire ;
MME LÉVÊQUE Aurore – Adjointe au maire ;
M ROUCHAUSSE Jean-Michel – Adjoint au maire ;
M CLÉMENT Joël – Adjoint au maire ;
M BAUDOIN Jean-Marie – Conseiller délégué ;
M OUY Marcel – Conseiller délégué ;
MME BERTHAUD Séverine – Conseillère municipale ;
M FOFANA Mohamed – Conseiller municipal ;
MME GUYARD Céline – Conseillère municipale ;
MME GUICHON Anne – Conseillère municipale ;
MME JACQUES Jessica – Conseillère municipale ;
Mme LALLEMENT Martine – Conseillère municipale ;
M LEMOINE Patrice – Conseiller municipal ;
MME MARTINET Aurélie – Conseillère municipale ;
M PETIT Christophe – Conseiller municipal ;

Membres absents représentés : /

Secrétaire de séance : M CLÉMENT Joël – Adjoint au maire ; **vote pour : 15**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026
- 2/ CAECPC : Désignation des représentants au sein des commissions communautaires
- 3/ Personnel communal : création d'un emploi en contrat à durée indéterminée
- 4/ XDEMAT: Approbation capital social
- 5/ Questions et informations diverses

1/ Approbation du procès-verbal du 27 avril 2026

Conformément à la réglementation, nous allons procéder à l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal. Y-a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque. **Votes : 15 pour**
(Seront désormais consignées, nominativement, dans le procès-verbal, les orientations de vote de chacun d'entre nous.)

2/ CAECPC : Désignation des représentants au sein des commissions communautaires

Epernay Agglo Champagne a défini dans sa séance du 30 avril 2026 les 7 commissions communautaires du mandat qui débute.

Commission	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Eau et assainissement	Jean-Marie BAUDOIN Jean-Michel ROUCHAUSSE	Marcel OUY
Politique, de l'économie circulaire, des énergies renouvelables et de l'environnement	Joël CLEMENT Séverine BERTHAUD	Jean-Michel ROUCHAUSSE Aurore LEVEQUE
Économie, tourisme, animation du territoire et gestion des grands événements (Millésium)	Christophe PETIT Mohamed FOFANA	Aurore LEVEQUE
Transport, mobilités, voirie (dont transport scolaire)	Marcel OUY Jean-Michel ROUCHAUSSE	Céline GUYARD
Éducation, santé, cohésion sociale	Aurore LEVEQUE Joël CLEMENT	Jessica JACQUES
Espaces aquatiques	Aurore LEVEQUE Séverine BERTHAUD	Aurélie MARTINET
Aménagement, stratégie foncière et équilibre territorial	Christophe PETIT Jean-Marie BAUDOIN	Anne GUICHON

Votes : 15 pour

3/ Personnel communal : création d'un emploi en contrat à durée indéterminée

La règle d'accès aux emplois de la fonction publique reste le concours ou l'examen professionnel. Cependant, il existe des catégories d'emploi susceptibles de déroger à cette règle. Cela a été le cas pour le contrat de l'agence postale puisque la décision de maintien ou non du service s'impose à la collectivité. Toutefois, un agent ne peut être engagé en CDD que sur une période de 6 années.

À l'issue de cette période, le contrat est renouvelé en CDI.

Ne souhaitant pas nous séparer de l'agent en place qui assure pleinement ses fonctions, une annonce d'emploi a été publiée en mars. De nombreuses candidatures ont été reçues, deux entretiens ont eu lieu, avec des profils intéressants et des personnes motivées. Cependant, nous sommes restes fidèles à notre agente. C'est pourquoi nous devons procéder à la création d'un emploi en CDI pour l'agence postale communale (sur une base de 23 heures, révisable en cas de fermeture de l'agence postale). . **Votes : 15 pour**

4/ XDEMAT: Approbation capital social

Comme chaque année, la société XDEMAT nous saisit pour l'approbation du capital social de l'entreprise. Je rappelle pour les nouveaux élus que cette société est un regroupement de collectivités pour la fourniture de solutions dématérialisées à destination des communes. C'est elle qui nous fournit le logiciel pour les convocations au conseil municipal et l'envoi des délibérations au contrôle de légalité, nous avons également souscrit pour le module marches qui permet l'envoi et la publication des marches sur les plateformes dédiées, un module pour la signature des flux comptables.

La société est divisée en actions et chaque année il y a des communes nouvellement adhérentes et quelques-unes qui quittent le groupement c'est la raison pour laquelle la répartition du capital social est amenée à évoluer en permanence.

Synthétiquement, depuis mi-avril 2025, 131 actions ont été vendues à des collectivités ou groupements de collectivités pour leur entrée au sein de SPL-Xdemat et 10 ont été rachetées pour permettre à 10 actionnaires de sortir de la société, faute d'utilisation des outils proposés. Ces transferts d'actions ont eu pour conséquence de modifier la répartition du capital social.

Votes : 14 pour, 1 abstention (MME Séverine BERTHAUD)

5/ Questions et informations diverses

Fermeture du secrétariat le 15 mai (pont).

Communication des événements à venir et des flyers qui seront à distribuer.

Tour de table :

Pêle-mêle :

- Joël CLEMENT : retour sur le goûter des aînés : une satisfaction et un nombre de présents en hausse ; la commission des fêtes va se réunir le 1er juin à 18h ;
- Jean-Marie BAUDOIN : après une réunion avec le Territoire d'énergie (ex SIEM), les travaux rue de la Liberté débuteront le 13/07 pour 5 semaines (enfouissement des réseaux et télécom) ;
- Marcel OUY : les flyers pour la Guinguette arriveront cette semaine ;
- Séverine BERTHAUD : demande sur l'installation du distributeur à pains = il semble que le boulanger de Cumières vende son affaire, mais aucune info officielle reçue en mairie ...

Fin du conseil municipal et séance levée à 20h55

M CLÉMENT Joël,
Secrétaire de séance



M DE CHILLOU DE CHURET Denis,
Maire



• **Eau et assainissement**

Pilote la gestion du service de l'eau potable et de l'assainissement (continuité, qualité, relations aux usagers).

Suit les investissements et l'entretien des réseaux et équipements (canalisations, stations).

Examine les budgets, les tarifs et les modes de gestion (régie ou délégation). Veille au respect des normes sanitaires et environnementales, ainsi qu'à la préservation de la ressource en eau. Intègre enfin la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : entretien des cours d'eau, protection contre les crues et restauration des écosystèmes.

• **Politique des déchets, de l'économie circulaire, des énergies renouvelables et de l'environnement**

Travaille sur la politique de prévention et de gestion : Pré-collecte- collecte, tri, recyclage, déchetteries et prévention des dépôts sauvages et l'économie circulaire participe au développement du réemploi, de la réparation, des circuits courts et de l'économie de la fonctionnalité (ex. : projet de matériauthèque pour la location de matériel).

Les énergies renouvelables (ENR) incluent le développement des ENR : toitures et ombrières photovoltaïques, éolien, biogaz, l'autoconsommation collective et la mise en place d'un cadastre solaire public. Et l'accompagnement des communes pour le co-développement de projets.

• **Économie, tourisme, animation du territoire et gestion des grands événements (Millésium)**

Seront traités les dossiers économiques en lien avec les partenaires locaux, tels que les salons et événements divers, les réflexions sur les enjeux fonciers, immobiliers à vocation économique, l'hébergement d'entreprises, le soutien aux activités commerciales, les relations entreprises en matière de ressources humaines et le renforcement de l'attractivité territoriale.

Seront traités également les dossiers communs avec l'Office de Tourisme, le tourisme de plein air (randonnées, cyclotourisme, équestre, jardins et haltes natures), les événementiels en lien avec les acteurs touristiques, l'oénotourisme, le tourisme d'affaire, ...

• **Transports, mobilités, voirie (dont transports scolaires)**

Organise et développe l'offre de déplacement sur le territoire, incluant les transports urbains, transports à la demande, transports des personnes à mobilité réduite et les transports scolaires. Assure le pilotage du SMITER (Syndicat Mixte de Transport d'Épernay et sa Région) et le suivi du contrat de délégation de service public associé. Elle définit la stratégie de mobilité (intermodalité, mobilités douces, accessibilité).

Examine les budgets, les investissements et les modalités de gestion du service. Intervient en matière de voirie intercommunale, des zones d'activités, du pôle d'échange multimodal... et sur l'activité du bureau d'études via un service commun pour accompagner les communes dans leurs projets.

• **Éducation, santé, cohésion sociale**

Temps scolaires et périscolaires, l'animation éducative et une éducation à la citoyenneté Seront également abordés : la restauration scolaire, le bâti scolaire, les temps de loisirs éducatifs et ludiques, les partenariats avec l'inspection académique, les mairies les associations et les acteurs économiques Les offres de santé seront traitées via la maison de santé et son développement en partenariat avec le Contrat Local de Santé (s/c du PETR)

La cohésion sociale, via France Services : accueil et orientation / Aide aux démarches en ligne / Médiation et soutien social / Actions ciblées (Ateliers thématiques - Permanences spécialisées/ Veille sur les dispositifs nationaux).

la Convention Territoriale Globale (CTG) : le lien social des familles et l'inclusion .

• **Espaces aquatiques**

La modernisation des équipements / optimisation de la maîtrise énergétique / analyse des recettes et ajustements tarifaires.

Le suivi des fréquentations (comparaison des performances annuelles, identification des périodes creuses) / révision de la grille tarifaire / organisation d'animations et d'événements thématiques en partenariat avec les clubs sportifs et scolaires pour booster la fréquentation.

• **Aménagement, stratégie foncière et équilibre territorial**

Traite de la stratégie globale en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme (documents d'urbanisme, réflexions sur les projets structurants du territoire, consommation foncière). Émet un avis sur les Fonds de concours en procédant à l'analyse des dossiers communaux relatifs au cadre de vie et aux aménagements paysagers